



Valdelia

GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS

## FORMATION PARTENARIAT RÉEMPLOI/RÉUTILISATION

*T3 2021*

*Formation*



# SOMMAIRE

- 1 > **LA FILIÈRE VALDELIA**
- 2 > **LE PARTENARIAT RÉEMPLOI  
RÉUTILISATION**
- 3 > **LA TRAÇABILITÉ DANS LE CADRE DU  
PARTENARIAT**
- >

*LES REPONSES VALDELIA*



# **LA FILIÈRE VALDELIA**

# Eco-organisme à but non lucratif

Agréé par le Ministère de la transition écologique



## QUI ?

Valdelia assure la collecte des déchets d'éléments d'ameublement professionnels (DEA professionnels) et propose une solution complète de collecte et de traitement du mobilier usagé auprès de tous les professionnels de tous les secteurs d'activité.

## COMMENT ?

Financée par l'éco-contribution affichée sur le prix de vente de tout mobilier neuf, Valdelia propose un service à très forte valeur ajoutée garantissant la traçabilité des mobiliers en fin de vie.

## QUOI ?

Valdelia incarne la réponse à la réglementation du Grenelle 2 de l'environnement de 2010 qui impose aux fabricants et distributeurs d'assurer la prise en charge de la collecte et du traitement des mobiliers en fin de vie.

## DEMAIN ?

Valdelia porte une promesse et un engagement : garantir la seconde vie des produits en déployant une stratégie d'action et d'innovation qui vise à faire des objets en fin de vie les ressources de demain.

GARANT DE LA SECONDE VIE  
DES PRODUITS AUPRÈS



Des pouvoirs  
publics



Des utilisateurs

de mobiliers pro  
(détenteurs)



Des acteurs

de l'économie  
circulaire



Des fabricants  
& distributeurs

de mobiliers pro

# Des partenaires engagés

pour que les produits en fin de vie soient les ressources de demain



1 100

## METTEURS EN MARCHÉ

adhérents et engagés  
dans la filière  
pour la seconde vie  
des mobiliers professionnels

211

## PARTENAIRES DE L'ESS

intervenant en matière  
de préparation à la réutilisation  
et de prévention des déchets  
dont le réemploi

81

## CENTRES DE TRAITEMENT

transforment les mobiliers au rebut  
en une matière renouvelée  
pour la fabrication de produits neufs

40

## COLLABORATEURS.RICES

pour développer la seconde vie  
des produits et apporter des solutions  
respectueuses des enjeux  
environnementaux, éthiques  
et économiques

# Un interlocuteur dédié pour chaque territoire

Votre accompagnement personnalisé pour vos demandes de collecte et don de mobiliers

## ZONE 1

Conseiller technique

**Ludivine Poher**

☎ 07 85 97 52 70

✉ ludivine.poher@valdelia.org



## ZONE 2

Conseiller technique

**Philippe Dancourt**

☎ 07 88 05 13 79

✉ philippe.dancourt@valdelia.org



## ZONE 3

Conseiller technique

**Fabrice Launay**

☎ 07 88 05 16 06

✉ fabrice.launay@valdelia.org



## ZONE 4

Conseiller technique

**Gilles Lucas**

☎ 06 88 86 13 39

✉ gilles.lucas@valdelia.org



## ZONE 5

Conseiller technique

**Benjamin Gorski**

☎ 06 81 53 00 46

✉ benjamin.gorski@valdelia.org



## ZONE 6

Conseiller technique

**Vanessa Gourdon**

☎ 07 86 67 91 11

✉ vanessa.gourdon@valdelia.org



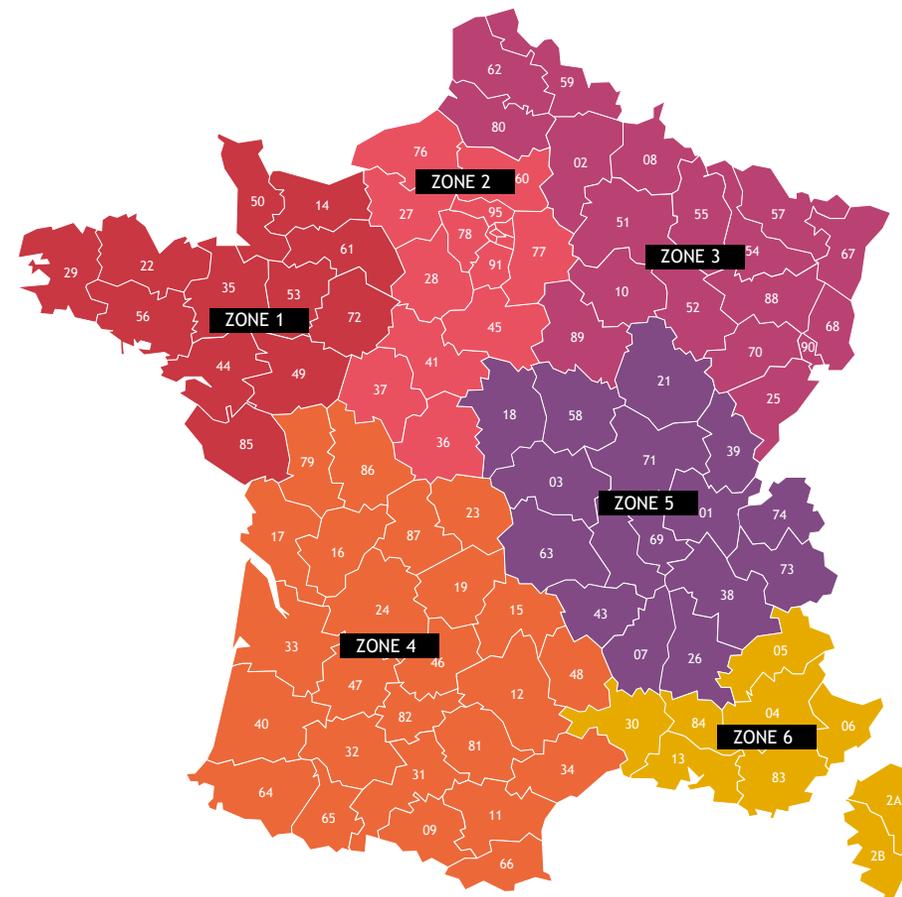
## DROM-COM

Coordinateur DROM-COM

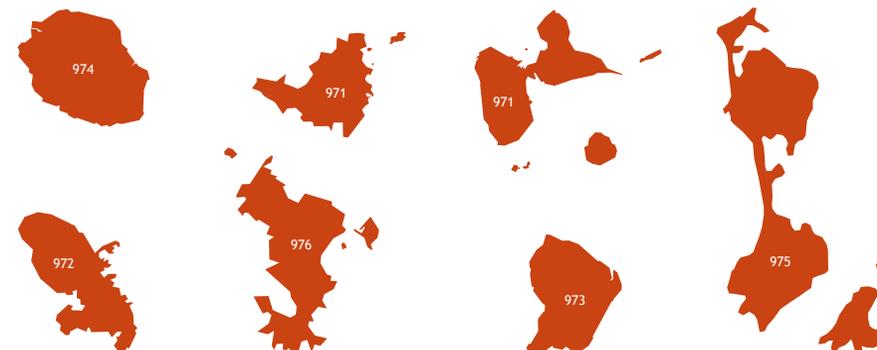
**Gonzalo Valdes**

☎ 06 42 18 95 15

✉ gonzalo.valdes@valdelia.org



## DROM-COM





VALDELIA ET SES PARTENAIRES



# LE SERVICE VALDELIA

*Pour les professionnels*

# Le service Valdelia

Une offre complète qui priorise la réutilisation

- Actions coordonnées par le détenteur de mobiliers
- Actions coordonnées par Valdelia



Certains partenaires de l'ESS peuvent également être titulaires d'un contrat PAV = 50% des PAV environ sont concernés.

# Les mobiliers concernés par la filière des DEA Pro

Tous les mobiliers de tous les secteurs d'activité sont concernés



TERTIAIRE



TOURISME



RETAIL



SANTÉ



COLLECTIVITÉ



*PARTENARIAT VALDELIA*



# **LE PARTENARIAT RÉEMPLOI/RÉUTILISATION**

# La convention de partenariat réemploi/réutilisation :

3 grands principes



## UN ACCÈS AU GISEMENT



Faciliter l'accès  
au gisement de DEA  
professionnel à votre  
structure.

Collectes en pied  
d'immeuble

## UN SOUTIEN FINANCIER



Soutenir  
financièrement vos activités  
de réutilisation et  
de réemploi.

Soutien à la tonne SORTIE

## LA PRISE EN CHARGE DE VOS DEA PRO



Prendre en charge gratuitement  
les déchets de mobilier issus des  
activités d'entreprise

Dans le cadre du « service  
Valdelia »



PARTENARIAT VALDELIA



# LE BARÈME DE SOUTIEN 2020

*Modalités de calcul*

PRÉSENTATION VALDELIA

# Valdelia soutient vos actions



« au titre de la collecte ou le prélèvement, le transport, le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation, la traçabilité »

## #1



### RÉUTILISATION



Le mobilier passe par la filière Valdelia

Le mobilier usagé est passé par le statut de déchet, et passe par l'éco-organisme : logistique Valdelia en parallèle et/ou une mise en relation entre ESS et détenteur par Valdelia (PAV, collectes classiques, etc.)

145 €/T\*



## #2



### RÉEMPLOI



Le mobilier ne passe pas par la filière Valdelia

Le mobilier usagé n'est jamais passé par le statut de déchet. Le réemploi concerne tout le mobilier collecté sans passer par l'éco-organisme

145 €/T\*



## #3



### COMMUNICATION



Promotion des activités de préparation à la réutilisation et/ou de prévention

Valdelia soutient vos actions de sensibilisation auprès du consommateur sur l'impact économique, social et environnemental de leur geste d'achat

JUSQU'À 1000 €/AN



\* Collecte et transport pris en charge par la structure.

Concernant la Réutilisation, un soutien supplémentaire pouvant aller jusqu'à 90€/tonnes est également proposé sous certaines conditions.

# Favoriser la réutilisation du mobilier professionnel

#1

Le mobilier confié est passé par la filière Valdelia



REU	Soutien à la tonne effectivement réutilisée	Versement trimestriel	100 €/tonne +45 €/tonne si collecte et transport pris en charge par la structure.
REU1	Soutien à la tonne effectivement réutilisée issues de collectes effectuées à plus de 30km du siège, local de votre structure.	Versement trimestriel	+45 €/tonne
REU2	Soutien à la tonne collectée au titre de la coordination d'une opération VALDELIA. Soutien uniquement sur mandat de Valdelia.	Versement trimestriel Plafonné à 600 € par opération	30 €/tonne
REU3	Soutien à la tonne collectée au titre des collectes programmées en moins de 72h ouvrées. Soutien uniquement sur mandat de Valdelia. Non cumulable avec REU1 et/ou REU2.	Versement trimestriel	90 €/tonne

# Soutenir le réemploi du mobilier professionnel

#2

Le mobilier confié n'est pas passé par la filière Valdelia



REE	Soutien à la tonne effectivement réemployée	Versement trimestriel	100 €/tonne +45 €/tonne si collecte et transport pris en charge par la structure.
-----	---	-----------------------	---

LE SOUTIEN AUX ESS

**INFORMATION IMPORTANTE - Déclaration des tonnes réutilisées ou réemployées**

Afin d'éviter toute double déclaration, les ventes ou dons entre partenaires ESS Valdelia conventionnés ne seront pas éligibles aux soutiens dans le cadre de ce partenariat. C'est à la structure partenaire Valdelia qui bénéficie de ce don ou qui achète ce mobilier de déclarer à Valdelia les tonnages une fois les mêmes mobiliers redonnés, revendus ou utilisés en interne.

La cartographie des partenaires Valdelia conventionnés est mise à jour chaque trimestre sur [valdelia.org](http://valdelia.org).

# Encourager la communication auprès des consommateurs

#3

Sensibiliser le public sur le cercle vertueux du réemploi et de la réutilisation



PCI1	Impression brochure, flyer, affiche Fabrication de signalétique	Justificatifs : documents édités, factures, photos, impressions écrans.	Remboursement forfaitaire annuel	Forfait 300 €/an
PCI2	Ecriture web Conception numérique graphique	Justificatifs : documents édités, factures, photos, impressions écrans.	Remboursement forfaitaire annuel	Forfait 200 €/an
PCI3	Organisation ou participation à des événements assurant la promotion de la réutilisation et/ou du réemploi des DEA Professionnels	Justificatifs : mailing ou courrier, programme de l'évènement, factures des dépenses engagées, justificatifs de déplacement et ou factures liées à une inscription.  Attention : le soutien à l'évènement doit être validé en amont par un collaborateur Valdelia. Le mail de validation est à joindre à la déclaration trimestrielle concernée.	Remboursement au réel	Jusqu'à 1 000 €/an

LE SOUTIEN AUX ESS

Valdelia soutient vos actions de promotion, communication et d'information auprès du consommateur sur l'impact environnemental, économique et social de son geste d'achat, et pour la promotion des activités de préparation à la réutilisation et/ou de prévention dont le réemploi des DEA non-ménagers.

Soutien limité à 1 000 € par an (PCI1, PCI2, PCI3 cumulables)

*TRAÇABILITÉ VALDELIA*



# LA TRAÇABILITÉ DANS LE CADRE DU PARTENARIAT

# À chaque étape : un contact Valdélia dédié, et la traçabilité assurée



1

## Lors de la collecte-apport ou prélèvement de DEA Pro

Une fiche de collecte-apport reportant les unités enlevées et le poids (au réel ou abaques) est à renseigner et transmettre à Valdélia après chaque collecte en pied de bâtiment, prélèvement ESS PAV.



Valdélia

**Le conseiller technique**

Envoi de la fiche de collecte après chaque opération

2

## Lors de la déclaration trimestrielle

Une fiche matrice de déclaration accompagnée des justificatifs adéquats (factures, fiches de don externe et/ou interne) sont à transmettre à Valdélia. Justificatifs de sorties à fournir au-delà de 15 tonnes réemployées/réutilisées.



Valdélia

**Catherine Poujol  
Assistante Relation Adhérents**

Envoi de la fiche de déclaration et justificatifs trimestriels.  
Bon à facturer

3

## Avant le versement du soutien

Une fois le bon à facturer émis par Valdélia : une facture correspondante est à émettre par la structure.



Valdélia

**Carole Cretet  
Responsable Administrative  
et Comptable**  
comptabilite@valdelia.org

Envoi de la facture pour versement du soutien

POUR TOUTE QUESTION  
RELATIVE À L'ESS,  
À LA RÉUTILISATION  
ET AU RÉEMPLOI



Valdélia

Animateur Réseau 2<sup>nde</sup> vie

**Samy Chabot**

☎ 06 07 65 90 72

✉ samy.chabot@valdelia.org

# La fiche de collecte



## POUR CHAQUE COLLECTE

La fiche de collecte permet de connaître le type de mobilier, nom et adresse du détenteur, **types de collecte (transports pris en charge ou non, collecte réemploi ou réutilisation, réutilisation à plus ou de 30km...)**

## CONDITIONNE LE SOUTIEN

La remise des fiches de collecte réutilisation et réemploi est obligatoire pour valider le soutien financier en fin de trimestre.

## UN DOCUMENT ADAPTABLE

Il est possible de ramener la fiche word à un recto-verso avec seulement les produits les plus couramment collectés.

Les poids et nombre de mobiliers doivent y figurer (abaque ou poids réels au choix de la structure).

## SIGNATURE REQUISE

Toutes les fiches de collectes doivent être paraphées par un représentant de chaque partie (partenaire ESS et détenteur du mobilier auteur du don).

1/3

**Valdelia**  
GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS

### FICHE DE COLLECTE REEMPLOI/REUTILISATION

Le partenaire Valdelia

Cochez les cases villes	Sans collecte	Avec Collecte	A + de 30km	e 72h
Réemploi				
Réutilisation				

Nom de la structure partenaire	Adresse	CP	VILLE

atteste avoir procédé à l'enlèvement de (Déchets d')Éléments d'Ameublement professionnels sur le site suivant :

**Le détenteur professionnel**

Nom du détenteur	Adresse	CP	VILLE

Date de la collecte \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Cet enlèvement a concerné les (Déchets d') Éléments d'Ameublement suivants collectés en vue de préparation à la réutilisation / de réemploi (détails pages suivantes) :

NOMBRE TOTAL D'UNITÉS	
POIDS TOTAL estimatif	

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature représentant du détenteur      Signature représentant de la structure + Tampon

---

Valdelia  
Zac de l'Hers  
53 rue du Lac  
31670 Labège  
SAS au capital de 154 000 euros  
537 406 373 RCS Toulouse

Éco-organisme  
agréé par le Ministère de la  
Transition écologique  
et solidaire.

0 800 000 620 [contact@valdelia.org](mailto:contact@valdelia.org)

Rendez-vous  
sur [valdelia.org](http://valdelia.org)

# La fiche de prélèvement mensuel PAV



## PRÉLÈVEMENT DU MOBILIER

Si vous êtes également en contrat PAV avec VALDELIA, il vous est possible de prélever des DEA professionnels en vue de les réutiliser.

## 3 FICHES PAR TRIMESTRE

En fin de trimestre, les trois fiches de prélèvement mensuel PAV doivent être jointes à la déclaration pour prétendre au soutien.

## ACCORD DE L'APPORTEUR

Cette possibilité de récupérer du mobilier déposé doit se faire en accord avec le professionnel apporteur.

## SOUTIEN « SANS COLLECTE »

Tous les mobiliers réutilisés issus de ces apports doivent être déclarés « sans collecte » et donc soutenus à 100€/tonne dans la déclaration trimestrielle.

1/3

**Valdelia**  
GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS

### Fiche de prélèvement mensuel PAV

Le partenaire **Valdelia** - PAV

Nom de la structure partenaire	Adresse	CP	VILLE

atteste avoir procédé à des prélèvements de Déchets d'Éléments d'Ameublement professionnels dans le PAV nommé en vue de la préparation à la réutilisation.

Mois du prélèvement :

Ces prélèvements ont concerné les Déchets d'Éléments d'Ameublement suivants collectés en vue de préparation à la réutilisation (détails pages suivantes) :

NOMBRE TOTAL D'UNITÉS	
POIDS TOTAL estimatif	

Fait à ..... le .....

Signature représentant de la structure  
+ Tampon

Valdelia  
Zac de l'Hers  
931 rue du Lac  
31670 Labège  
SAS au capital de 150 000 euros  
537 406 373 RCS Toulouse

Éco-organisme  
agréé par le Ministère de la  
Transition écologique  
et solidaire.

0 800 000 620   
contact@valdelia.org

Rendez-vous  
sur [valdelia.org](http://valdelia.org)

# L'abaque Valdélia



## CARACTÉRISATIONS

L'abaque Valdélia a été fait par caractérisation interne et compte 130 produits les plus courants.

## UN PRODUIT MANQUE ?

Si un mobilier n'apparaît pas dans l'inventaire, charge à vous d'en déterminer le poids et de l'ajouter par vous-même sur la fiche de collecte.

## POIDS RÉELS OU ABAQUE

Il est possible de renseigner les poids réel des produits en n'utilisant pas l'abaque. Cette option n'est pas particulièrement conseillée car à priori plus chronophage.

## VOLUME MOBILIER

Les volumes moyens sont également notifiés en M<sup>3</sup>, il vous est ainsi possible de déterminer et dimensionner vos collectes.

MOBILIER DE BUREAU			MOBILIER SCOLAIRE		
Produit	Cubage (m <sup>3</sup> )	Poids (kg)	Produit	Cubage (m <sup>3</sup> )	Poids (kg)
Armoire à rideaux basse	0,8	60	Armoire haute porte battante	0,9	110
Armoire à rideaux haute	1,2	80	Bac à livres	0,3	50
Armoire portes battantes haute	1	120	Bureau 1 place	0,2	20
Banque d'accueil	2,3	80	Bureau 2 places	1	40
Bibliothèque	0,8	70	Bureau administratif	1,3	40
Bureau	1,3	40	Bureau de maître	1,3	40
Bureau avec retour	2	80	Chaise	0,2	5
Caisson	0,3	30	Chaise administration	0,4	15
Canapé 2 places	0,7	50	Chaise primaire	0,2	5
Chauffeuse 1 place	0,4	20	Fauteuil de direction	0,6	22
Étagère métallique rayonnage	2	20	Lit à barreaux	1,2	40
Fauteuil accueil	0,2	16	Lit à barreaux 2 places	1,5	55
Meuble bas portes battantes	0,4	50	Meuble à dessin	0,4	50
Meuble bas portes coulissantes	0,5	65	Meuble à plan	0,8	75
Penderie 1 colonne	0,3	50	Meuble bas porte coulissantes	0,3	35
Penderie 2 colonnes	0,6	90	Meuble rangement bas	0,3	50
Penderie 3 colonnes	0,9	120	Porte cartables	0,8	25
Siège cafétéria	0,1	5	Table à langer 2 places	1,9	80
Siège direction	0,6	22	Table maternelle	0,1	15
Siège opérateur	0,4	15	Table maternelle 2 places	0,2	30
Siège plastique empilable	0,1	3	Vestiaires sur banc	1,4	40
Siège poutre 4 places	1,4	60			
			MEDICAL		
			Produit	Cubage (m <sup>3</sup> )	Poids (kg)
			Siège réunion	0,2	15
			Chariot armoire	1,5	80
			Siège visiteur	0,2	8
			Divan d'examen	0,9	80
			Table 4 pieds	0,6	40
			Table basse	0,3	14
			Fauteuil de repos	0,5	30
			Table de réunion 4 places	1	80
			Guéridon inox	0,5	18
			Table de réunion 8 places	1,7	120
			Table de chambre	0,3	11
			Table de réunion 12 places	4,5	160
			Table de lit	0,3	20
			Tableau d'écriture	0,1	10
			Tabouret haut/bas	0,3	6

# LA DÉCLARATION TRIMESTRIELLE



## CHAQUE TRIMESTRE

Le fichier Excel de déclaration est à remplir et à renvoyer à Valdélia le mois suivant le chaque trimestre.

## SOUTIEN COORDINATION

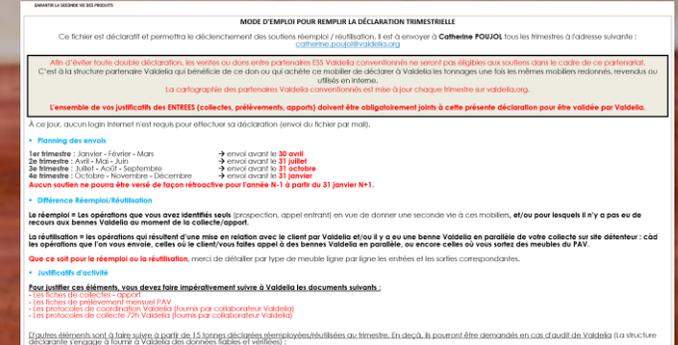
Un onglet est réservé au reporting d'éventuelles collectes coordonnées par vos soins validées par votre Conseiller Technique au cours du trimestre et faisant l'objet d'un protocole spécifique.

## RÉUTILISATION ET RÉEMPLOI

Le fichier est composé d'un mode d'emploi et de 4 onglets pour décrire les entrées et sorties réemploi et réutilisation effectuées au cours du trimestre.

## DÉPENSES COMMUNICATION

Un onglet est également dédié aux dépenses de Promotion, Communication, Information (PCI) effectuées au cours du trimestre.



**Valdélia** GARANTIE LA SECURITE VE DES PRODUITS

PÉRIODE DE DÉCLARATION Les cases vertes sont à renseigner

Nom de l'ESS : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Contact ESS : \_\_\_\_\_

**ENTRÉES**

**RÉEMPLOI**

Ne pas remplir ce tableau, sommes automatiques	Sommes collectées/apportées en vue de réemploi (€)	
	Avec collecte	Sans collecte
	0,000	0,000

Avec collecte : camion en propre ou prestataire.  
 Sans collecte : apports direct sur votre site ou transport non pris en charge.

Total des entrées Réemploi: 0,000

Un seul total doit être renseigné selon le type d'opération.

Date	Type d'opération	Nom du détenteur	Désignation du produit	Catégorie du produit	Fonction du produit	Unités	Poids net (kg)	Unités prélevées	TOTAL 1 ENTRÉES avec collecte (kg)	TOTAL 2 ENTRÉES sans collecte (kg)
				#N/A	#N/A	#N/A				
				#N/A	#N/A	#N/A				
				#N/A	#N/A	#N/A				

# LA DÉCLARATION TRIMESTRIELLE



## JUSTIFICATIFS À JOINDRE

Pour justifier ces éléments, vous devez faire impérativement suivre à Valdelia les documents suivants :

- Les fiches de collectes - apport
- Les fiches de prélèvement mensuel PAV
- Les protocoles de coordination Valdelia (fournis par collaborateur Valdelia)
- Les protocoles de collecte 72h Valdelia (fournis par collaborateur Valdelia)

D'autres éléments justifiants les sorties sont à faire suivre à partir de 15 tonnes déclarées réemployées/réutilisées au trimestre. En deçà, ils pourront être demandés en cas d'audit de Valdelia :

- Les justificatifs de dons, ventes ou utilisation en interne

Attestations mises à disposition des structures :

- "VALDELIA - FICHE DE COLLECTE-APPORT.doc"
- "VALDELIA - FICHE DE PRELEVEMENT MENSUEL PAV.doc"
- "VALDELIA - ATTESTATION DE VENTE DON OU UTILISATION EN INTERNE.doc"

1/3

**Valdelia**  
GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS

### ATTESTATION DE VENTE, DON OU UTILISATION EN INTERNE

Je, soussigné

Nom de la structure partenaire	Adresse	CP	VILLE

Atteste avoir vendu / donné / utilisé en interne (rayer la mention inutile) les unités suivantes (détails page 2/3) :

Bénéficiaire de la vente/don (rayer la mention inutile)

Nom	Adresse	CP	VILLE

J'atteste que la structure bénéficiaire ne fait pas partie du réseau de partenaires ESS conventionnés Valdelia à date.

Date de vente/don/utilisation interne :

NOMBRE TOTAL D'UNITÉS concernées	
POIDS TOTAL estimatif	

Fait à ..... le .....

Signature représentant de la structure + Tampon

---

Valdelia  
Zac. de l'Hers  
93 rue du Lac  
31670 Labège  
SAS au capital de 154 000 euros  
537 406 373 RCS Toulouse

Éco-organisme  
agréé par le Ministère de la  
Transition écologique  
et solidaire.

0 800 000 620 Service à votre écoute  
contact@valdelia.org

Rendez-vous  
sur [valdelia.org](http://valdelia.org)



TRAÇABILITÉ VALDELIA



# LA DÉCLARATION TRIMESTRIELLE

*Descriptifs des différents onglets*

# LA DÉCLARATION TRIMESTRIELLE EN DÉTAILS (1/6)

## REPORTING DES « ENTRÉES RÉEMPLOI »

LES ENTRÉES RÉEMPLOI ET RÉUTILISATION SONT À DÉCRIRE DANS DEUX ONGLETS DISTINCTS

**Onglet 1 "Entrées Réemploi " :** tonnages collectés ou apportés en vue de réemploi (**apports sans rapport avec Valdelia**) sur votre site.

Pour chaque opération (collecte ou apport direct), vous devez compléter la liste des unités enlevées selon les informations suivantes :

- Date de l'opération
- Type d'opération : avec collecte ou sans collecte (apport direct sur site).
- Nom du détenteur
- Désignation du produit selon la liste déroulante proposée,
- Le poids unitaire et le nombre d'unités prélevées par type de produit.

Placer pour chaque ligne le poids dans la bonne case :

TOTAL 1 :

ENTREES avec collecte par votre structure (Kg)

OU

TOTAL 2 :

ENTREES sans collecte par votre structure (kg)

# LA DÉCLARATION TRIMESTRIELLE EN DÉTAILS (2/6)

## REPORTING DES « ENTRÉES RÉUTILISATION »

LES ENTRÉES RÉEMPLOI ET RÉUTILISATION SONT À DÉCRIRE DANS DEUX ONGLETS DISTINCTS

**Onglet 2 "Entrées Réutilisation"** : tonnages collectés, prélevés en PAV ou apportés en vue de réutilisation (apports en rapport avec Valdelia) sur votre site

Pour chaque opération (collecte/prélèvement PAV, apport direct), vous devez compléter la liste des unités enlevées selon les informations suivantes :

- Date du prélèvement/collecte/apport direct
- Provenance : Prélèvement PAV, collecte prise en charge par vos soins, apports directs non pris en charge par vos soins.
- Distance ou Mandat 72H : collecte effectuée à plus ou moins de 30 km du de votre local ou effectuée dans le cadre d'un protocole VALDELIA <72h
- Nom du détenteur
- Désignation du produit selon la liste déroulante proposée,
- Le poids unitaire et le nombre d'unités prélevées par type de produit.

Placer pour chaque ligne le poids dans la bonne case :

- TOTAL 1 : ENTREES avec collecte prise en charge par votre structure (Kg) ;
- TOTAL 2 : DONT ENTREES collectées à plus de 30km de votre local (kg) ;
- TOTAL 3 : ENTREES sans collecte (prélèvement PAV, apport non pris en charge par votre structure) (kg)
- *TOTAL 4 ENTREES exceptionnelles MANDATÉES par VALDELIA collectées sous 72h ouvrées faisant l'objet d'un protocole signé (kg)*

*Exemples : Une collecte effectuée à 41 km de votre structure : le poids doit être indiqué dans Total 1 et 2. Un prélèvement de mobilier dans votre PAV : le poids doit être indiqué uniquement dans Total 3.*

## LA DÉCLARATION TRIMESTRIELLE EN DÉTAILS (3/6)

### REPORTING DES « SORTIES RÉEMPLOI »

LES SORTIES RÉEMPLOI ET RÉUTILISATION SONT À DÉCRIRE DANS DEUX ONGLETS DISTINCTS

**Onglet 3 "Sorties Réemploi" : tonnages vendus, donnés ou utilisés en interne qui sont issus de collecte ou apports avec aucun lien avec Valdelia (Réemploi)**

Pour chaque type d'unité vendue, donnée ou utilisée en interne, vous devez compléter :

- La désignation du produit
- Le poids unitaire
- Le nombre d'unités
- Le type d'acquéreur et le pays dans lequel les meubles ont été réemployés

Placer pour chaque ligne le poids dans la bonne case :

• TOTAL 1 :

SORTIES vente /don /utilisation interne AVEC collecte (Quantité réemployée issus de collectes en Kg)

OU

• TOTAL 2 :

SORTIES vente /don /utilisation interne SANS collecte (Quantité réemployée issus d'apports sans collecte en Kg)

# LA DÉCLARATION TRIMESTRIELLE EN DÉTAILS (4/6)

## VA REPORTING DES « SORTIES RÉUTILISATION »

LES ENTRÉES RÉEMPLOI ET RÉUTILISATION SONT À DÉCRIRE DANS DEUX ONGLETS DISTINCTS

**Onglet 4 "Sorties Réutilisation" :** tonnages vendus, donnés ou utilisés en interne qui sont **issus de collecte, prélèvements PAV ou apports en lien avec Valdelia (Réutilisation)**

**Pour chaque type d'unité vendue, donnée (hors partenaires conventionnés Valdelia) ou utilisée en interne, vous devez compléter :**

- La désignation du produit
- Le poids unitaire
- Le nombre d'unités
- Le type d'acquéreur et le pays dans lequel les meubles ont été réemployés.

Placer pour chaque ligne le poids dans la bonne case :

- TOTAL 1 : SORTIES vente /don /utilisation interne SANS collecte (En Kg).
- TOTAL 2 : SORTIES vente /don /utilisation interne AVEC collecte (Quantité réutilisée en Kg issus d'apports sans prise en charge de la collecte par votre structure)

ET DANS CE DERNIER CAS :

- TOTAL 3 : si Oui ou Non la Collecte réutilisation a été effectuée à plus de 30KM des locaux de votre structure OU si cette sortie concerne une collecte dans le cadre d'un protocole mandaté par Valdelia <72h.

*Exemples : Une armoire haute collectée (en réutilisation) à 41 km de votre structure et que vous avez vendue : le poids doit être indiqué dans Total 2. Pour le TOTAL 3, le choix du menu déroulant (OUI > 30Km doit être choisi).*

# LA DÉCLARATION TRIMESTRIELLE EN DÉTAILS (5/6)

## VA ONGLET « COORDINATION »

CET ONGLET NE DOIT ÊTRE REMPLI QU'EN CAS DE COLLECTE RÉUTILISATION COORDONNÉES PAR VOTRE STRUCTURE MANDATÉE PAR VALDELIA AU COURS DU TRIMESTRE

Pour chaque collecte coordonnées au cours du trimestre, reportez le tonnage total collecté et les noms des partenaires participants.

Chaque opération déclarée doit faire l'objet d'un « protocole de coordination ».

- Le justificatif signé par votre Conseiller.e Technique VALDELIA doit être joint à la présente déclaration.
- Le nom de l'ensemble des structures participantes à l'opération doit être renseigné.
- Opération concernant au minimum 3 partenaires ESS conventionnés VALDELIA dont le coordinateur, pour tonnage collecté supérieur ou égal à 5 tonnes.

## PROTOCOLE DE COORDINATION

1/2

**Valdelia**  
GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS

**PROTOCOLE DE COORDINATION**  
**Opération de collecte Valdelia**  
**RÉUTILISATION**

**Le partenaire Valdelia**

Nom de la structure partenaire coordinatrice	Adresse	CP	VILLE
RECUP'ACTION	27 Avenue des Forges	65 000	TARBES

atteste par le présent mandat assurer le rôle de « Coordinateur ESS » dans le cadre de l'enlèvement de [Déchets d'Éléments d'Aménagement professionnels sur le site suivant :

**Le détenteur professionnel**

Date de la collecte \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Nom du détenteur	Adresse	CP	VILLE
TOTAL			

A ce titre, la structure partenaire coordinatrice travaillera à organiser l'intervention des partenaires ESS dont au moins 2 conventionnés Valdelia suivants :

Nom des autres partenaires Valdelia participant à l'opération	Adresse	CP	VILLE	Partenaire Valdelia O/N

→

Valdelia  
Zac de l'Hers  
33 rue du Lac  
31670 Labège  
SAS au capital de 154 000 euros  
537 406 373 RCS Toulouse

Éco-organisme  
agréé par le Ministère de la  
Transition écologique  
et solidaire.

0 800 000 620 Service à votre  
disposition  
contact@valdelia.org

Rendez-vous  
sur [valdelia.org](http://valdelia.org)

# LA DÉCLARATION TRIMESTRIELLE EN DÉTAILS (6/6)

## VA ONGLET « PROMOTION COMM INFORMATION »

CET ONGLET « PCI » DOIT ÊTRE REMPLI EN CAS DE DÉPENSE ÉLIGIBLE AU SOUTIEN DU MÊME NOM.

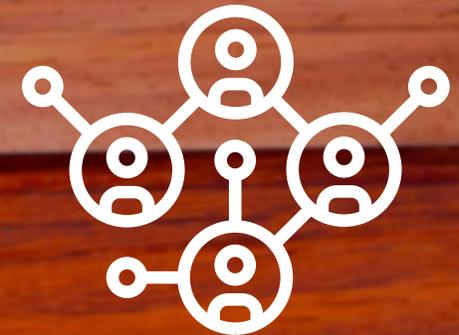
Trois types de soutien peuvent être sollicités dans la limite d'un montant maximum de 1000€/an mobilisable entièrement pour le soutien évènementiel PCI 3 :

- PCI 1 : Impression / Signalétique. Forfait 300€/an - Soutien à la création d'imprimés - fabrication
- PCI 2 : Création /conception numérique / Web. Forfait 200€/an - Soutien à la création/conception numérique et graphique, page web liés à la promotion, information et/ou communication
- PCI 3 : Evènementiel DEA Pro. Aux frais réels jusqu'à 1000€/an. Soutien à l'organisation, la participation à un évènementiel liés à la promotion, information et/ou communication Réemploi/Réutilisation DEA Professionnels.

Validation préalable (mail, lettre) par un collaborateur Valdelia et dépenses remboursées au réel sur justificatifs.

Peu d'opération Valdelia sur votre territoire ?

Utilisez le soutien PCI pour faire connaître la filière et ainsi bénéficier de la « boucle vertueuse de la réutilisation » !



CONTACTER VALDELIA

# Pour nous retrouver



**Valdelia**  
93 rue du Lac  
31570 Labège



## Pour toutes questions

**0 800 000 620** Service & appel gratuits

✉ [contact@valdelia.org](mailto:contact@valdelia.org)

# Pour nous suivre



## NOS SITES WEB

LA FILIÈRE : [www.valdelia.org](http://www.valdelia.org)

LES PROJETS : [www.expert.valdelia.org](http://www.expert.valdelia.org)

LA COLLECTE : [www.leo.valdelia.org](http://www.leo.valdelia.org)

